

COORDINATION ET VALORISATION DE LA PROGRAMMATION DE L'EDITION 2016 DES « PREFACES DE LA COMEDIE DU LIVRE », MANIFESTATION ORGANISEE PAR LE RESEAU DES MEDIATHEQUES.

RESEAU DES MEDIATHEQUES DE MONTPELLIER
MEDITERRANEE METROPOLE



RAPPORT
STAGE DE
PROFESSIONNALISATION

INET

Elèves conservateurs de
bibliothèques
Promotion CABU

Tuteur au sein de la collectivité

Claire AEBERHARDT

Chargée du développement de l'action culturelle et
de la communication

Réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole

Rapport rédigé par

Caroline DAVIRON,

caroline.daviron@conservateur-inet.org

Date

14/02/2016

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le directeur M. Gudin de Vallerin, conservateur général d'Etat et directeur du réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole, qui a permis mon stage au sein du service action culturelle et communication dans les meilleures conditions.

Je tiens également à remercier les conservateurs qui m'ont parlé de leurs fonctions et de leurs missions : Sylvie Robert (directrice adjointe), Sylvain Franceschi, Muriel Gaillet, Marion Lorius et Valérie Serre-Rauzet.

Je remercie par ailleurs toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à mes questions. Enfin, je tiens particulièrement à remercier ma tutrice de stage Claire Aeberhardt ainsi que sa collaboratrice Michèle Costecalde qui, par leur professionnalisme, m'ont aidée à appréhender les fonctions et les particularités d'un service d'action culturelle et de communication au sein d'un réseau de grande envergure.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I. HISTORIQUE	4
1. DE LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE AU RESEAU INNOVANT	4
a. Différentes étapes.....	4
b. Gestion des collections.....	6
2. SERVICES NUMERIQUES.....	6
a. Bibliothèque numérique de référence.....	6
b. Prêt numérique en bibliothèque.....	8
c. Montpellier Méditerranée Métropole.....	10
II. LE SERVICE ACTION CULTURELLE ET COMMUNICATION	11
1. UNE NOUVELLE MEDIATHEQUE, UN NOUVEAU SERVICE.....	11
a. Les débuts.....	11
b. Les commissions culturelles.....	13
c. Communication.....	13
d. Le budget.....	15
e. Partenariats.....	15
2. LES PREFACES DE LA COMEDIE DU LIVRE	15
b. Organisation.....	16
c. Coordination.....	17
d. Valorisation.....	17
e. La Comédie du livre.....	18
III. AUTRES ACTIONS PHARES DES MEDIATHEQUES	19
1. METROPOLE EN JEUX.....	19
2. FESTI' PETITS.....	20
3. FMR	21
IV. LES APPORTS DU STAGE	21
1. EXPERIENCES ET REFLEXIONS.....	21
2. PROJET PROFESSIONNEL ET POSITIONNEMENT EN TANT QUE CONSERVATEUR.....	22

CONCLUSION

ANNEXES

INTRODUCTION

Depuis le 1^{er} janvier 2015, 31 communes composent la nouvelle Métropole de Montpellier « Montpellier Méditerranée Métropole ». En 2011, Montpellier compte 264 538 habitants, la Métropole en comprenant 427 541 habitants, « 50 % de la population a moins de 34 ans ». Il s'agit d'une ville étudiante, d'une ville attractive : « [d]epuis le début des années 2000, elle enregistre, en moyenne, chaque année 5 600 habitants supplémentaires. ». Outre une météo clémente et la proximité de la mer, le pôle universitaire attire comme l'offre culturelle de qualité. Un opéra, des théâtres, de nombreux festivals permettent à tout un chacun d'avoir accès à la culture. Le réseau des médiathèques, dont nous rappellerons brièvement l'historique, fait partie intégrante de cette offre au plus proche des habitants de l'ensemble du territoire métropolitain

Le service action culturelle et communication des Médiathèques, en lien direct avec le directeur du réseau Monsieur Gilles Gudín de Vallerin, est au cœur et à l'impulsion d'une offre culturelle variée, de grande qualité, sur tout le territoire. Après un bref rappel historique, nous allons expliquer le fonctionnement du service avant de nous focaliser sur la deuxième édition du festival « les préfaces de la comédie du livre ». Puis, nous nous attacherons à considérer les grandes actions menées dans le réseau.

I. HISTORIQUE

1. DE LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE AU RESEAU INNOVANT

a. Différentes étapes

Le réseau des médiathèques de Montpellier est issu d'une longue histoire. La première bibliothèque a été créée en 1794. Dès 1844, une salle de lecture en consultation sur place, d'une capacité de 100 places assises, est ouverte. Elle devient Bibliothèque Municipale Classée (BMC) en 1897. En France, 54 bibliothèques, riches d'un patrimoine écrit exceptionnel, sont définies comme Bibliothèques Municipales Classées, soumises au contrôle technique de l'État. La bibliothèque jeunesse voit le jour en 1951.

Le 30 octobre 2000 est inaugurée la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) Emile Zola au nouveau centre-ville, à Antigone. Elle fait partie des 12 BMVR construites en France entre 1994 et 2006 avec l'aide de l'État¹. Deux bâtiments, Emile Zola et Frederico Fellini (2 000 m²) département « Images en mouvement » de la médiathèque centrale Emile Zola

¹ « BMVR, où en est-on ? » de Nicolas Galaud <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0076-003>>. ISSN 1292-8399.

constituent la médiathèque centrale. Ce nouveau quartier imaginé par George Frêche dans les années 70, ouvre la ville vers les Rives-du-Lez offrant de nouvelles perspectives architecturales. Face à la piscine de dimension olympique, la nouvelle médiathèque de presque 16 000 m² impose par sa taille, sa luminosité, le bâtiment étant recouvert de panneaux de verre pour laisser entrer la lumière. A l'intérieur, les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro imaginent de grands espaces très lumineux avec quelques zones plus confidentielles comme l'île aux contes pour les enfants, l'espace Homère pour les malvoyants ou la salle patrimoine dédiée aux chercheurs par exemple. Enfin, une particularité architecturale attire le regard des visiteurs :

« Côté atrium, une rosace de 12 mètres de diamètre offre aux visiteurs un regard sur les magasins. Cet œil, symbole de la conscience, de la connaissance et de la mémoire est un hommage à Louis Kahn. Le mur des magasins donnant sur l'atrium est éclairé par des lumières bleues placées dans de fausses fenêtres qui rappellent les petites ouvertures des magasins sur la façade sud². »

La médiathèque offre à ses visiteurs un espace de 15 780 m² dont 1 000 m² dédié aux Archives Municipales (situation provisoire). 1 042 places assises seules et avec tables sont proposées dans l'espace. Sa très forte amplitude horaire, puisqu'elle est ouverte 44 heures par semaine et d'octobre à avril le dimanche, attire un très large et nombreux public.

En 2014, par exemple, la Médiathèque centrale Emile Zola a accueilli 553 222 personnes sur un total de 1 292 720 pour l'ensemble du réseau. Il faut souligner que 47 759 sont venus le dimanche à la Médiathèque centrale Emile Zola ouverte ce jour là 7 mois de l'année. A partir de mai jusqu'à la rentrée scolaire en septembre, le beau temps, l'attrait des plages proches font que la fréquentation baisse et qu'après études, l'ouverture n'était pas justifiée en terme de fréquentation.

En 2003, le réseau des médiathèques a intégré la Communauté d'Agglomération de Montpellier puis en 2015 la Métropole Montpellier Méditerranée.

M. Gudin de Vallerin est directeur du réseau montpellierain depuis 1992. Sous sa direction, le réseau s'est développé, enrichi au fur et à mesure des réformes territoriales.

² « Architecture et patrimoine à la BMVR de Montpellier » par Gilles Gudin de Vallerin, directeur des médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et conservateur général responsable des fonds patrimoniaux. <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/jpe/2010/Gudin.pdf>

b. Gestion des collections

Un effort particulier a été entrepris pour gérer les collections, rationaliser le traitement des documents. Le traitement physique des collections est externalisé. Le budget d'acquisitions approche du million d'euros par an pour les 14 médiathèques. Des commissions d'acquéreurs appelés experts achètent par domaine pour l'ensemble du réseau. Il y a en moyenne entre 4 et 7 réunions par an. Il s'écoule 4 semaines minimum entre chaque commission. Un groupe d'experts est composé d'un responsable de la commission en principe bibliothécaire (cat. A), de 3 à 5 « sélectionneurs/acquéreurs » au grade d'assistant (cat B) et de un à deux agents qui interviennent pour prêter main forte aux acquéreurs. Les domaines d'acquisition renvoient à un indice Dewey.

Par exemple, il y 5 commissions adultes qui se réunissent autour du Romans français et Policiers, un autre groupe sur Philosophie/Psychologie/Religions....Des commissions mixtes en sens qu'elles réunissent adultes et section jeunesse existent aussi par exemple pour la bande dessinée. L'ensemble des équipes du réseau est susceptible d'être concerné par les commissions selon ses fonctions.

Un marché public a été passé pour chaque domaine correspondant au domaine des acquéreurs. En outre, le logiciel Vsmart (S.I.G.B. Système d'Information et de Gestion de Bibliothèques) permet le prêt/retour mais également la gestion des acquisitions. Il est paramétré de manière très précise pour faciliter ces opérations.

2. SERVICES NUMERIQUES

a. Bibliothèque numérique de référence

« Sept domaines d'excellence orientent l'action métropolitaine. Ces filières d'avenir constituent les grands axes de développement de Montpellier Méditerranée Métropole³. » Le développement numérique fait partie de ces sept axes. Dans cette idée, en octobre 2011, le réseau des médiathèques a obtenu le label *Bibliothèque numérique de référence* : « L'objectif du programme est d'aider les grandes collectivités françaises à se doter de bibliothèques numériques de haut niveau, capables de proposer aux usagers des collections et des services numériques de premier plan et par là-même :

³ <http://www.montpellier3m.fr/conna%C3%A9tre-territoire/7-piliers-de-d%C3%A9veloppement>

- d'atteindre de nouveaux publics (publics jeunes, fortement attirés par le numérique, personnes âgées ou handicapées qui peuvent difficilement fréquenter la bibliothèque physique),
- de contribuer à la modernisation des bibliothèques afin qu'elle demeure au cœur de l'activité culturelle et sociale de la cité⁴. »

Ainsi, entre 2010 et 2012, le réseau a changé son S.I.G.B. (système d'information et de gestion de bibliothèques⁵). Depuis le 5 décembre 2013, un nouveau site Internet des médiathèques a vu le jour permettant d'avoir accès à de nouveaux services⁶. Ce portail a, entre autre, permis « l'intégration des catalogues des bibliothèques de l'agglomération ayant conservé un statut municipal, l'accès distant à des ressources vidéos, des livres numériques, des programmes d'autoformation, le développement de l'offre en matière de jeux vidéos, l'extension de la bibliothèque numérique patrimoniale, l'intégration au catalogue des conférences enregistrées dans le cadre des Rencontres » explique le conservateur Sylvain Franceschi en charge du dossier. Le Wifi a été généralisé comme les automates de prêt.

Le label « bibliothèques numériques de référence », obtenu le 25 octobre 2011 par décision du Ministère de la culture, parallèlement à l'obtention du label « Métropole French Tech⁷ », a permis de développer trois actions en particulier :

- la numérisation notamment du fonds patrimonial et régional imprimé, de la presse ancienne, mais aussi du fonds audiovisuel d'intérêt régional lesquels sont valorisés via le Memonum. Le Memonum est la bibliothèque numérique patrimoniale mise en place par le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole⁸. Elle permet la valorisation de ces fonds.
- Le développement de nouveaux services aux usagers comme, entre autres, la création d'une application permettant un accès convivial aux ressources des médiathèques, la généralisation des accès à distance aux ressources électroniques, l'inscription et le paiement en ligne dans le cadre des e-services impulsés par la Communauté d'Agglomération.
- L'acquisition de matériels informatiques performants comme les tablettes, les liseuses permettant au public de découvrir autrement les ressources proposées par les médiathèques.

⁴ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Numerique-et-bibliotheques/Les-Bibliotheques-numeriques-de-reference>

⁵ SIGB VSMART.

⁶ Portail Ermes (Archimed).

⁷ <http://www.lafrenchtech.com/content/les-metropoles-french-tech>

⁸ <https://mediatheques.montpellier3m.fr/MEMONUM/accueil-memonum.aspx>

b. Prêt numérique en bibliothèque

Depuis 2013, le nouveau portail pour les médiathèques a facilité le développement de l'offre numérique, ainsi en septembre 2014, le réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération a été le premier établissement de lecture publique en France à lancer le PNB – Prêt Numérique en Médiathèque⁹.

Le « PNB » permet l'acquisition et le prêt de livres numériques 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le portail. Comme pour le livre papier, il constitue une chaîne d'acquisition pour les livres numériques incluant les libraires. En effet, les bibliothécaires achètent les livres numériques chez leur libraire (marché public) lui-même connecté au système. Certains livres sont exclus de la vente par les éditeurs. En effet, les médiathèques peuvent avoir accès à une offre réduite en terme de livres numériques. L'éditeur fixe les livres qu'il met à disposition. De la même façon, le prix et les conditions de prêt sont fixés par l'éditeur : en effet sont compris dans le prix un nombre de prêts (ou jetons) défini. Par exemple un livre pourra être prêté x fois pour une durée fournie par l'éditeur avec un nombre d'utilisation simultanée maximale. Gallimard vend ainsi ses livres dans PNB pour le prix du livre papier avec 30 prêts de 59 jours dont 10 en simultanée pour une durée maximale de 6 ans.

Ce projet est soutenu par le Centre National du Livre (CNL) et le Service Livre et Lecture (SLL) du Ministère de la Culture.

Depuis le 4 septembre 2014, 10 000 prêts ont été effectués. Le nombre de prêts de livres numériques dépasse actuellement le millier par mois, et la collection est elle aussi d'environ 1 000 titres.

Les statistiques de prêt de livres (PNB) en 2015 sont :

Téléchargements	Utilisateurs uniques
579	214
575	214
592	226
1 746	416
583	234
561	218

⁹ <https://mediatheques.montpellier3m.fr/DEFAULT/livres-numeriques.aspx>

579	228
1 723	433
815	256
547	213
712	279
2 074	501
848	339
767	320
1 044	383
2 659	1 042
8 202	2 392

L'engouement ne cesse de croître pour ce support.

Le nouveau portail a permis l'intégration de l'agenda des animations à la recherche documentaire. Il est également possible de s'inscrire aux formations aux outils bureautiques, à l'emprunt des 56 tablettes disponibles en libre-service dans le réseau, à l'accès aux ressources (Vidéo à la demande (Arte VoD) / Cours en ligne (toutapprendre.com) / Magazines en ligne (Relay.com)), à la création numérique, etc. Les tutoriels sont disponibles sur le portail pour compléter cette assistance.

De plus, les usagers déficients visuels peuvent accéder au portail. En effet, pour contribuer au signalement des ressources adaptées au niveau national, un entrepôt OAI est mis à disposition de l'Institut National des Jeunes Aveugles :

« L'OAI-PMH définit deux types d'acteurs : les fournisseurs de données, qui déposent leurs métadonnées sur un serveur web appelé "entrepôt", et les fournisseurs de service qui collectent (on dit aussi "moissonnent") ces données pour les intégrer à l'index de leurs propres bibliothèques numériques. Un même établissement peut jouer les deux rôles, diffuser ses métadonnées et collecter celles des autres¹⁰. »

Les médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole collaborent avec la Bibliothèque Nationale de France assurant le dépôt légal imprimeur, réalisant la bibliographie régionale en langue française de Languedoc-Roussillon. Elles collaborent également avec Gallica

¹⁰

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/recuperation_donnees_bnf_boite_outils/a.entrepots_oai_bnf.html#SHDC_Attribute_BlocArticle0BnF

(bibliothèque numérique patrimoniale), avec Platon (Plateforme de Transfert des Ouvrages Numériques¹¹), qui permet l'accès à distance et la lecture aux personnes handicapées :

« Selon les statistiques établies par le Centre exception handicap de la BnF, le nombre de fichiers transmis en vue de leur adaptation à Platon par les éditeurs, tous genres confondus (littérature générale, jeunesse, essais, manuels scolaires...), a continué d'augmenter : 3939 titres ont été versés sur Platon pour l'année 2014 (dont une grande majorité en XML), contre 2254 pour l'année 2013 et 1799 pour 2012¹². »

Par ailleurs, les notices du catalogue général du réseau sont intégrées dans le le CCFr (Catalogue Collectif de France). Actuellement 2243 notices de dépouillement, appartenant à 23 revues sont ainsi enrichies du lien permettant de les consulter via Gallica. Depuis 2013, deux postes à la médiathèque centrale Emile Zola permettent également la consultation intégrale des archives audiovisuelles. Il est aussi possible, depuis novembre 2014, de consulter le dépôt légal du web géré par la BNF à la médiathèque centrale.

Le développement des ressources numériques est un plus pour le réseau. Ce développement suit le changement des usages. Les usagers souhaitent toujours plus d'accès à distance, la mobilité renforçant le sentiment de liberté. Un effort particulier est fait en direction du public malvoyant.

c. Montpellier Méditerranée Métropole

Afin de faire fonctionner l'ensemble des services, en 2014, le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole compte 216,6 ETP titulaires mais en tout 315 personnes travaillent au sein des 14 médiathèques, ce qui représente 258,99 ETP.

En 2014, 1 297 608 entrées ont été comptabilisées dans les médiathèques dont 697 413 pour les établissements Zola et Fellini située en centre-ville et 600 195 pour les médiathèques de quartier et de territoires.

Enfin, depuis le 1er janvier 2015, la métropole « Montpellier Méditerranée Métropole » a été créée conformément aux objectifs de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM)¹³. Le Président de l'agglomération, puis de la métropole, Philippe

¹¹ <https://exceptionhandicap.bnf.fr/platon-web>

¹² <http://www.sne.fr/enjeux/accessibilite-des-livres-pour-les-aveugles-et-les-handicapes-visuels>

¹³ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&categorieLien=id>

Saurel a souhaité ce passage à la métropole pour faire face à la métropole toulousaine dans une région élargie avec de nouveaux enjeux.

Le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole regroupe 14 médiathèques du réseau pour l'instant.

Ainsi, à Montpellier le réseau des Médiathèques métropolitaines comprend : Émile Zola, Federico Fellini, Victor Hugo (Lemasson), Jean-Jacques Rousseau (La Mosson), Garcia Lorca, William Shakespeare (Petit-Bard), Paul Langevin (Montpellier).

Hors de Montpellier, il faut compter également sept établissements : La Gare (Pignan) - Françoise Giroud (Castries), Aimé Césaire (Castelnau-le-Lez), Jean de la Fontaine (Lavérune), Albert Camus (Clapiers), George Sand (Villeneuve-lès-Maguelone) et Jean Giono (Pérois).

Des villes comme Jacou, Restinclières, Saint-Drézéry, Vendargues, Baillargues, Murviel les Montpellier, Saussan et Cournonsec sont susceptibles de participer dans le cadre d'un festival. Ce sera le cas pour les « Préfaces de la Comédie du livre » en 2016.

La métropolisation des services fait qu'aujourd'hui « Montpellier Méditerranée Métropole » a désormais dans ses effectifs plus de 1 900 agents dont un peu plus de 300 pour les 14 médiathèques du réseau.

II. LE SERVICE ACTION CULTURELLE ET COMMUNICATION

1. UNE NOUVELLE MEDIATHEQUE, UN NOUVEAU SERVICE

a. Les débuts

L'inauguration de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) Emile Zola en octobre 2000 a été l'occasion d'initier des actions de médiations envers ce nouveau public. En effet, le quartier Antigone dans lequel a été implantée la médiathèque, était un nouveau quartier en développement continu. Pensé par le Député-Maire Georges Frêche, le quartier a évolué de fin 70 aux années 2000 :

« Accédant à la mairie de Montpellier en 1977, Georges Frêche mit en place le projet de création d'un nouveau quartier, dont la finalité était double : la réalisation d'un nouveau quartier

avec des logements, des commerces, des emplois et services, mais également l'extension du centre historique, jusqu'au Lez, qui relie Montpellier à la mer¹⁴. »

L'architecte catalan Ricardo Boffill a conçu ce nouveau quartier dans un style néo-grec.

Au départ de la BMVR, la programmation culturelle pour le secteur jeunesse était portée à temps partiel par Michèle Costecalde (cat. C), ayant une formation de conteuse, avec ses responsables Sylvie Robert, Aline Jarrousse de la médiathèque centrale Emile Zola. Michèle Costecalde gérait en particulier les contrats liés aux spectacles vivants et les droits d'auteur.

A partir de 2004, le service comptait 1,5 ETP. En effet, de 2004 à 2012, une personne a été recrutée en qualité de chargée de mission.

En 2012, la chargée de mission partant à la retraite, le directeur M. Gudin de Vallerin a souhaité renforcer le service. Dans une volonté de réorganisation et de coordination, le service action culturelle et communication, tel qu'il existe aujourd'hui, est créé. Claire Aeberhardt, attachée territorial (ca. A), est alors recrutée pour le diriger. Dans l'organigramme, elle est en lien direct avec le directeur. Depuis cette année, Michèle Costecalde a quitté la section jeunesse de la Médiathèque Emile Zola pour venir renforcer l'équipe soit 2 ETP.

Il faut ajouter Marjolaine Souillot, webmestre, qui aide à la mise en ligne de nombreuses informations concernant les actions culturelles.

Par ailleurs, des réunions régulières autour du portail ont lieu entre celle-ci, le conservateur en charge du numérique Sylvain Franceschi et Claire Aeberhardt.

Des contributeurs aident également dans chaque médiathèque à la mise en ligne. Cependant la communication est entièrement portée par Claire Aeberhardt.

En 2014, les 1 989 manifestations recensées ont touché 45 508 personnes dans le réseau des Médiathèques Montpellier Méditerranée Métropole.

Avant la restructuration du service, chaque bibliothèque du réseau était autonome dans ses propositions. proposait elle-même ses actions culturelles. Un budget particulier était dédié à cela. Cependant afin de gagner en cohérence, en visibilité, en temps pour les procédures, le service a été remanié. Le budget action culturelle a été centralisé même si en 2015, les médiathèques disposaient encore d'un budget pour certaines actions culturelles de proximité dites « actions propres ».

¹⁴ <http://www.toutmontpellier.fr/le-quartier-antigone--11657.html>

b. Les commissions culturelles

Une réforme, menée en 2013, a permis l'émergence de commissions culturelles composées de bibliothécaires du réseau. Ils s'investissent dans l'action culturelle en faisant remonter les idées, proposant des spectacles, des expositions ou des auteurs par exemple. Quatre commissions sont donc actives : contes et spectacles, cinéma, musique, projets thématiques et public adulte. Chaque groupe thématique est piloté par deux référents. Il est demandé à tous de réfléchir à une programmation culturelle pour six mois en amont. La constitution de ces groupes a permis une rationalisation des propositions et une cohérence au regard des objectifs du réseau des médiathèques.

Par exemple, la réflexion collective de la programmation culturelle via les commissions a réduit le nombre de contrats établis ce qui améliore le suivi affiné par le service action culturelle et communication.

Les commissions culturelles se réunissent particulièrement entre mai et juillet afin de préparer l'année suivante.

Des groupes de travail se réunissent aussi pour les actions culturelles d'envergure comme *Festi' petits*, *Lire en short*, les actions avec la Maison de la poésie.

Il faut souligner que chaque agent travaillant dans les quatorze médiathèques du réseau est susceptible de proposer une animation comme de la porter en fonction de ses compétences sous réserve d'avoir l'accord du cadre responsable et de la continuité du service. Des tableaux de veille artistique accessibles via l'intranet permettent à tout un chacun de faire valoir ses propositions. L'animation est donc potentiellement portée par tous.

Une réflexion est menée sur l'évaluation quantitative et qualitative des actions culturelles. Une fiche a été élaborée pour ce faire, permettant un retour pour chaque animation en vue d'améliorer le service (norme ISO 9001).

c. Communication

Communication interne

La communication interne est primordiale : les commissions doivent informer en continu les agents des projets portés tout en travaillant en étroite collaboration avec Claire Aeberhardt et Michèle Costecalde.

Claire Aeberhardt travaille en continu avec le directeur M. Gudin de Vallerin lequel valide chaque projet. Celle-ci prépare et élabore le contenu des documents qui, après accord du directeur, sont ensuite transmis au service de communication interne pour diffusion.

Un intranet permet aux agents de la Métropole d'être au courant de toutes les actions menées dans le réseau des médiathèques métropolitaines.

Communication externe

Toutes les animations du réseau des médiathèques apparaissent dans le portail et plus précisément dans la rubrique agenda. Claire Aeberhardt conçoit et transmet une newsletter « L'actu des médiathèques » à environ 7 000 personnes.

Le service communication de la métropole est également informé ce qui permet un relais dans la presse et dans le magazine d'information du territoire auparavant appelé Mon Agglo aujourd'hui « le Mmmag ».

En décembre 2015, plusieurs pages du « Mmmag » ont été consacrées aux différentes actions menées par le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole, au réseau des médiathèques et à son dynamisme. Le bandeau d'accroche stipule : Médiathèques les plaisirs de la culture. L'accent est mis sur : « Ces établissements de proximité, sources inépuisables de découvertes, continuent d'innover avec toujours l'envie de satisfaire l'appétit culturel des usagers¹⁵. »

La communication, c'est aussi élaborer un plan médias pour chaque action d'envergure comme les « Préfaces de la Comédie du livre ». Un lien est réalisé avec le service de presse de la Métropole pour la préparation notamment des communiqués et conférences de presse. La communication est alors, là-aussi, élaborée par Claire Aeberhardt puis validée par le directeur M. Gudin de Vallerin.

Des supports sont réalisés : flyers, plaquettes, affiches... Pour certaines actions, une agence de communication est missionnée pour réaliser ces supports (marché public). Des « cart' com » peuvent être réalisées sur certains événements par une société en marché avec la Métropole.

Enfin, une communication est également réalisée via les réseaux sociaux tels facebook. Le service action culturelle et communication s'occupe de la conception et veille à la coordination éditoriale.

Lors d'évènements hors les murs, le service gère aussi la conception de stands en lien avec la direction de la communication de la Métropole par exemple pour la Comédie du livre.

¹⁵ <http://www.montpellier3m.fr/mon-agglo-mag/le-mmmag11-%E2%80%93-d%C3%A9cembre-2015>

d. Le budget

Jeune service, l'action culturelle était auparavant portée par les 14 médiathèques du réseau. Depuis 3 ans, un budget est alloué au service action culturelle. En 2014, celui-ci était de 119 000 euros. Le budget est alloué par action, par exemple Métropole en jeux, première action de coopération, une action phare de l'action culturelle montpelliéraine reçoit un budget conséquent. De par l'historique, les médiathèques possèdent également un budget propre pour des actions culturelles ponctuelles qui servent l'identité du territoire. Néanmoins pour des raisons de cohérence, de visibilité et de rationalisation en terme de gestion budgétaire, ce budget propre devrait être amené à disparaître dans les années à venir.

Pour les Préfaces de la comédie du livre, le budget des manifestations devraient être d'environ 15 000 euros sans compter les frais annexes : GUSO, transports, assurance, fournitures, communication.

e. Partenariats

Nombreux sont les acteurs culturels à être associés en partenariat. Pour les « Préfaces de la Comédie du livre », la maison de la poésie Jean Joubert et le Centre Culturel et Communautaire Juif de Montpellier sont associés mais également le Conservatoire. Des libraires sont également partenaires comme deux associations liées à la culture italienne de Montpellier, *Italia a due passi* et *I Dilettanti* des associations.

Dans l'année différents partenariats existent. Outre ceux cités précédemment, il y a Montpellier Danse, l'Opéra Orchestre, le Planétarium, l'association « la boutique d'écriture & Co », le musée Fabre, l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts, l'Aquarium, *Mare Nostrum*, le théâtre Jean Vilar, l'Université, l'ENSAD (Ecole nationale supérieure d'art dramatique)...

2. LES PREFACES DE LA COMEDIE DU LIVRE

a. Deuxième édition des « préfaces de la Comédie du livre »

Le Président de la Métropole Philippe Saurel souhaite mettre l'accent sur la territorialisation de la « Comédie du livre ». L'évènement les « Préfaces de la Comédie du livre », qui en est l'émanation, s'inscrit dans cette volonté politique. En effet, le Réseau des Médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole, en partenariat avec la Métropole de Montpellier, propose avec les « Préfaces de la Comédie du livre » du 22 mars au 26 mai 2016 une plongée dans la culture italienne. Pour la deuxième année consécutive, une programmation accessible gratuitement va proposer des concerts, des spectacles, des rencontres littéraires, des

projections, des ateliers et des expositions dans le réseau métropolitain. Il s'agit de donner envie, comme un avant-goût de la 31ème Comédie du Livre qui se déroulera du 27 au 29 mai 2016. La Comédie du Livre, organisée par Montpellier Méditerranée Métropole, auparavant organisée par la ville de Montpellier en partenariat avec le réseau des médiathèques, est un événement majeur se déroulant place de la Comédie à Montpellier. Chaque année un pays est mis à l'honneur, sa culture promue. Les préfaces de la Comédie permettent pendant 3 mois d'animer le réseau des Médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole autour de la culture du pays mis à l'honneur.

Forte du succès de la première édition, « Les Préfaces de la comédie du livre » renouvellent leur programme cette année. La métropole « Montpellier Méditerranée Métropole » ayant été créée le 1^{er} janvier 2015, l'opération va proposer des actions dans les médiathèques de la Métropole et non plus seulement dans les 14 médiathèques du réseau. Rappelons que 7 médiathèques sont sur le territoire de Montpellier, 7 dans des villes autour de Montpellier dans le cadre de la coopération territoriale.

b. Organisation

Pour préparer les « Préfaces » différents types de réunions sont mises en place. Des commissions thématiques sélectionnent des spectacles, contes, rencontres d'auteurs, projections... qui pourraient satisfaire un public de tout âge. Des réunions ont eu lieu avec les responsables des commissions culturelles pour discuter puis valider les propositions. Une fois toutes les propositions réunies dans un tableau visible sur intranet, les bibliothécaires ont fait leur choix, choix ensuite validé en fonction du budget discuté avec le directeur, réparti dans les 14 médiathèques du réseau métropolitain mais également dans les communes désireuses de participer à l'opération. Les actions internes proposées sont également insérées dans ce tableau commun et soumises aux médiathèques participantes. Un agent proposant une animation peut être amené à décliner celle-ci sur tout le territoire de la Métropole.

Le service action culturelle et communication a ensuite équilibré les manifestations choisies en fonction du budget alloué, du lieu. La dimension métropolitaine cette année est particulièrement prégnante et cet axe fort a bien sûr était pris en compte dans les choix définitifs.

Des réunions ont lieu régulièrement entre le directeur M. Gilles Gudin de Vallerin et M. Régis Penalva, chargé de mission, en charge de la Comédie du livre en présence de Claire Aeberhardt chargée du développement de l'action culturelle et de la communication. Le directeur M. Gudin de Vallerin valide chaque étape.

c. Coordination

Le service action culturelle et communication est à la fois force de proposition et de coordination. Ayant rejoint, dans le cadre de mon stage, ce service constitué de deux personnes (2 ETP), j'ai pu également proposer des auteurs, conférenciers ou illustrateurs. Ces propositions ont été, comme toutes les propositions élaborées par les bibliothécaires, soumises au choix des médiathèques participantes dans la limite du budget imparti, puis validées par le directeur.

Une fois les choix effectués et validés par la direction, il s'est agi de récupérer des éléments de communication de la part des artistes, auteurs... Il a fallu préparer les éléments pour la conférence de presse (du mardi 09/02/2016).

La récupération des informations auprès des intervenants prend du temps comme l'émission de contrats, parfois tripartites dans le cadre de la nouvelle coopération avec les communes de la Métropole pour la première fois associées. Les expositions demandent également un traitement administratif à part avec l'assurance, le transport, la scénographie, les ateliers éventuels menés par l'artiste. Les contrats diffèrent : agessa, guso, assurance... C'est une activité chronophage mais néanmoins indispensable afin que l'opération se déroule dans un cadre juridique et une sécurité pour à la fois l'organisateur et l'artiste.

Il s'est agi aussi, avant ces opérations, de s'entendre avec les 22 bibliothèques concernées pour obtenir leurs besoins en terme de date, de logistique. Des relances régulières ont dû être faites pour pouvoir répondre rapidement aux exigences de la communication en particulier de la conférence de presse placée très en amont du projet.

Chaque événement faisant l'objet d'un contrat, il faut réunir les pièces administratives, nous l'avons vu, mais également les textes et le ou les visuels. Quand ils sont manquants, il faut les élaborer en étant le plus proche des éléments fournis.

d. Valorisation

Un programme riche a pu être élaboré à la fois avec des actions financées mais aussi avec des propositions internes. Ainsi des ateliers masque, danse, par exemple, mettent en valeur les compétences des agents du réseau. La conférence de presse a eu lieu le mardi 09/02/2016 en présence du Maire et Président de la Métropole Philippe Saurel, de Bernard Travier, 7e Vice-Président, délégué à la Culture, de Mme Nicole Liza en charge de la Comédie du livre, de Mme Marie-Thérèse Mercier représentante de la région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, de Régis Pénalva, chargé de mission pour la Comédie du livre, et enfin du directeur du réseau des

médiathèques M. Gudin de Vallerin. Le Maire a alors annoncé un prochain jumelage avec Palerme.

e. La Comédie du livre

La Comédie du livre, 31 année d'existence, sera cette année consacrée à la littérature italienne. Les années passées furent à l'honneur les littératures du Maghreb (2013), les littératures nordiques (2014) et, pour la précédente édition les littératures ibériques (2015).

Il s'agit de trois jours de rencontres avec des auteurs, des éditeurs. C'est un événement phare dans la région puisqu'il touche environ 100 000 personnes par an. *La Comédie du livre* est cette année entièrement portée par la Métropole avec un budget de 600 000 euros.

Lors de la 31^{ème} édition de la Comédie du Livre, la Métropole accueillera 35 auteurs italiens du 27 au 29 mai 2016.

Une carte blanche sera donnée à Maylis de Kerangal. L'auteur de, entre autres, « Corniche Kennedy » en 2008, a reçu le prix Médicis pour « Naissance d'un pont » en 2010 et de nombreux prix pour « Réparer les vivants » en 2014. Elle recevra, dans un lieu patrimonial de la Métropole, ses invités : Peter Szendy, Olivia Rosenthal, Marie-Hélène Lafon, Olivier Rohe, Joy Sorman, Jérôme Ferrari, Hélène Gaudy.

Au moins 35 écrivains et dessinateurs seront présents parmi lesquels de grands noms de la littérature italienne comme Erri de Luca, Stefano Benni, Claudio Magris, Luciana Castellina, Milena Agus, Marco Lodoli mais également le grand illustrateur Roberto Innocenti ainsi que le dessinateur Lorenzo Mattotti, qui a réalisé l'affiche de la 31^{ème} édition, seront quelques-uns des auteurs phares présents.

Il y aura également Francesca Melandri, Andrea Bajani, Liana Levi, Antonio Menna, Silvia Avallone, Giorgio Scianna, Giorgio Pressburger, Antonella Cilento, Antonio Moresco, Paolo Giordano, Michela Murgia, l'historien Giacomo Todescini.

Dans la catégorie roman noir/policier seront également présents Murizio De Giovanni, Giancarlo De Cataldo & Carlo Bonini, Luca Poldelmengo et Paola Barbato.

Enfin, la maison d'édition Verdier sera l'invitée d'honneur. Dix écrivains de cette prestigieuse maison seront là notamment Patrick Boucheron, Pierre Bergounioux, David Bosc.

Gallimard, Actes Sud, les éditions du Seuil, Liana Levi seront également représentés avec quelques-uns de leurs auteurs.

Le jeune public sera amené à rencontrer une peinture de l'illustration italienne Roberto Innocenti (« La petite fille en rouge », « La maison », « La rose blanche »...), et le talentueux Davide Cali (« Je suis en retard à l'école parce que... », « Moi, j'attends... ».... La bande dessinée sera également représentée avec entre autre Lorenzo Mattotti.

Des auteurs français seront présents à la manifestation.

III. AUTRES ACTIONS PHARES DES MEDIATHEQUES

1. METROPOLE EN JEUX

La première ludothèque associative à Montpellier est née en 1980. En 1997, dans le quartier populaire de la Mosson, appelé couramment la Paillade, est construite la médiathèque Jean-Jacques Rousseau intégrant une ludothèque. Dans ce quartier défavorisé, l'évidence de la complémentarité entre jeux et bibliothèques est devenue rapidement manifeste. A partir de 2008, des jeux vidéo ont été installés à J.J. Rousseau mais également à la médiathèque Fellini, placée en centre ville, Montpellier faisant alors figure de pionnier en la matière¹⁶.

Forte de ce succès a émergé une animation phare autour des jeux, l'« Agglomération en jeux » puis la « Métropole en jeux ». En 2014, la 5^{ème} édition de cette animation se tenant du 22 novembre au 7 décembre a réuni 2 614 participants dans 27 lieux, médiathèques du réseau, de communes de l'agglomération, avec comme partenaires le Planétarium et le Musée Lattara. Jeux de quête et enquêtes patrimoniales se sont succédés, fil rouge, de la manifestation dans plusieurs médiathèques. Le dimanche, un grand jeu de rôle en costumes s'est déroulé à la médiathèque centrale Emile Zola.

Il y avait aussi des animations jeux de société, des jeux vidéo pour tous avec 3 bornes d'arcade mis à disposition du public. Les animations intergénérationnelles ont remporté un vif succès. Les jeux surdimensionnés ont partout été appréciés. Visibles, ils donnent envie de les essayer. L'enthousiasme du public était au rendez-vous et l'ancrage du jeu est désormais net dans toutes les bibliothèques.

¹⁶Pour plus d'informations lire <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0056-010>

La 6^{ème} édition du 21 novembre au 6 décembre 2015 a mis l'accent sur les jeux vidéo, la découverte et l'initiation au codage et la programmation de mini-jeux vidéo dans quelques médiathèques. 2 744 participants ont été enregistrés pour 107 actions spécifiques. 13 médiathèques du réseau Montpelliérain plus 13 médiathèques des communes environnantes ont été associées.

Le partage de la mise en place des jeux de société et des jeux vidéo a trouvé son équilibre avec un budget d'environ 10 000 euros consacré à la manifestation.

2. FESTI' PETITS

En 2015, 1 175 participants au total ont participé à 39 animations pendant le festival Festi' Petits, soit une moyenne de 30 personnes par animation¹⁷ pour un public familial et professionnel (crèches, assistantes maternelles). Onze communes étaient associées à cet évènement festif et coloré touchant les tout petits et leurs familles pour la 3^{ème} édition.

En 2016, pour la 4^e année consécutive, les médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole La Gare à Pignan et Jean de la Fontaine à Lavérune dans le cadre de la coopération territoriale vont s'associer aux médiathèques et bibliothèques municipales de Cournonsec, Cournonterral, Saussan, Fabrègues et Murviel-lès-Montpellier aux côtés des médiathèques et bibliothèques municipales de Le Crès, de Jacou et de Montferrier-sur-Lez mais aussi Françoise Giroud à Castries pour la première année et 5 autres communes pour proposer un festival adapté aux tout-petits pendant le mois d'octobre.. Premier support culturel du bébé, la comptine ou la lecture lui permet d'échanger, de bâtir ses premiers récits. Toute l'année, dans le réseau des médiathèques, des rencontres autour des bébés, de leurs parents, des assistantes maternelles sont organisées. Cette découverte des mots, des couleurs, des nuances de la voix est très importante pour le très jeune enfant. Le festival Festi' petits met en valeur ce travail annuel. C'est aussi une occasion pour les jeunes parents de découvrir l'offre pour les très jeunes enfants disponible en médiathèques, de les faire (re)venir par ce biais.

Cette coopération entre bibliothèques et médiathèques municipales avec le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole est également un acte fort de la coopération territoriale à l'échelle du pôle métropolitain. L'offre de services publics est renforcée au travers d'une programmation fondée sur l'échange, le partage des compétences, des projets et des idées.

¹⁷ 30 personnes maximum en fonction de la jauge.

Ce type d'événement permet également de faire découvrir aux usagers des équipements de proximité et de donner plus de visibilité aux animations pérennes consacrées à la petite enfance dans les médiathèques et bibliothèques du territoire.

3. FMR

Dans cette volonté de coopération métropolitaine a eu lieu, en mars 2015, la deuxième édition du festival FMR, la Fête des Musiques. Il s'agit de convier le public à venir rencontrer des artistes de la scène locale, à participer aux ateliers et à partager des temps d'échange et de découverte avec tous les amoureux de la création musicale. L'accent est mis sur les découvertes dans le domaine de la musique pour valoriser les artistes régionaux et la scène languedocienne. Ainsi ont eu lieu en 2015, des concerts de musique française, de world, pop, de rock ou encore des ateliers et des expositions.

Le réseau des médiathèques Montpellier Méditerranée Métropole organise chaque année près de 2 000 animations culturelles gratuites avec pour fil conducteur le savoir, le partage et la découverte.

IV. LES APPORTS DU STAGE

1. EXPERIENCES ET REFLEXIONS

La découverte d'un nouveau réseau, de son fonctionnement est toujours riche en termes d'expériences, de connaissances et de rencontres. Il était également intéressant d'arriver à un moment où le réseau passe de l'agglomération à la métropole avec de nouveaux enjeux territoriaux à la clé. J'ai découvert une nouvelle forme de management : 14 médiathèques, environ 300 personnes dans le réseau, change l'approche managériale. Les réunions de direction m'ont permis d'envisager cette approche et mes échanges avec le directeur et les conservateurs ont fait que j'ai pu appréhender le fonctionnement de la structure. L'accueil au service action culturelle et communication, chaleureux et professionnel, a nourri ma réflexion en ce domaine. Service extrêmement actif, le travail y est diversifié, prenant, chronophage mais passionnant. Il permet un vrai travail en transversalité et la communication tant interne qu'externe y est très importante.

2. PROJET PROFESSIONNEL ET POSITIONNEMENT EN TANT QUE CONSERVATEUR

En demandant à faire mon stage au sein des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole, je souhaitais découvrir un réseau innovant et d'envergure. C'était également une taille et une forme de médiathèques que je ne connaissais pas à l'échelon métropolitain. Dans mon parcours de formation, j'ai souhaité découvrir des médiathèques au fonctionnement différent.

Issus du concours interne, j'ai nourri ma réflexion et enrichi mon expérience en découvrant de nouvelles méthodes de travail, une rationalisation des acquisitions, une offre numérique importante, une réflexion sur les territoires, les publics, les actions culturelles et la communication. Les rencontres avec le directeur, les conservateurs, les bibliothécaires et agents ont nourri mes réflexions et m'ont permis d'appréhender des façons de travailler différentes.

Découvrir de nouvelles structures, s'enrichir de rencontres humaines font partie des moteurs indispensables pour nourrir l'ouverture d'esprit et renouveler son approche métier.

Cela a servi également à renforcer mes motivations pour exercer ce métier aussi passionnant qu'exigeant.

CONCLUSION

Coordonner et valoriser la programmation d'un festival est un travail prenant, riche en rencontres et découvertes d'artistes, de conférenciers... La dimension territoriale, à l'échelle du pôle métropolitain, était un facteur important de cette deuxième édition donnant toute son importance au festival. Ce travail m'a permis de comprendre l'articulation du service action culturelle et communication avec les 14 médiathèques du réseau et de manière élargie avec les partenaires et les communes métropolitaines. Les commissions culturelles sont un outil intéressant pour faire remonter des informations, des propositions du réseau. De la programmation à la communication, le chemin est long et difficile. Il pourrait être envisagé de créer un service interne dédiée à la communication à part entière tant la taille du réseau est importante.

Les médiathèques sont des lieux de partage, de culture, ouverts à tous sans distinction. Les festivals, les rencontres, les concerts sont des manifestations indispensables pour fidéliser les usagers, gagner de nouveaux publics et continuer à démocratiser l'accès à nos établissements culturels.

ANNEXES